

ATTESTATION

Notaires

Christophe SAEZ

Jennifer MEMBRÉ

52 Avenue du
Château d'Eau

31880
LA SALVETAT
SAINT-GILLES



Visio 1844869

Téléphone :
05.32.09.44.40

Courriel :
etude.31131.lasalvetat
@notaires.fr

christophe.saez31
@notaires.fr

jennifer.membre
@notaires.fr

**Les notaires reçoivent
sur rendez-vous**
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Etude fermée le samedi

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe SAEZ Notaire titulaire d'un Office Notarial à LA SALVETAT-SAINT-GILLES 31880, 52, avenue du Château d'Eau, le 15 mars 2023 il a été constaté la VENTE,

Notaire assistant le VENDEUR,

Avec la participation à distance, en son office notarial, de Maître Alix DUPONT, notaire à PERPIGNAN, assistant l'ACQUEREUR,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35100000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Luis Miguel **PEREIRA ROMAO**, coiffeur, et Madame Claudia **FARIA FERREIRA DE VARES**, manutentionnaire, demeurant ensemble à PERPIGNAN (66100) 12 rue Côte Damien Hortola.

Monsieur est né à TAVIRA (PORTUGAL), le 25 avril 1977,

Madame est née à FUNCHAL MADERE (PORTUGAL), le 26 février 1986.

Quotités vendues :

La société dénommée SAS HECTARE vend la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

Quotités acquises :

Monsieur Luis PEREIRA ROMAO et Madame Claudia FARIA FERREIRA DE VARES acquièrent la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

IDENTIFICATION DES BIENS

DESIGNATION

A PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES) 66000 Lieu-dit Pres le Mas Canteroux,
Un terrain constructible à usage d'habitation, avec une surface plancher de 130 m²,
libre de tout encombrement.

Portant le numéro sept (7) du lotissement dénommé LES ALLEES DU MAS CANTEROUX.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
HP	638	PRES LE MAS CANTEROUX	00 ha 02 a 89 ca

Banque : Caisse des Dépôts et Consignations – C.D.C.

I.B.A.N. : FR73 4003 1003 1000 0045 5558 W17

B.I.C. : CDCGFRPPXXX

Tous les paiements devront être effectués préalablement à l'acte par virement bancaire. (Art L.112-6.1 du code monétaire et financier, loi du 28 mars 2011)

LOTISSEMENT

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur Le Maire de PERPIGNAN en date du 9 mars 2015, portant le numéro PA66114P0003A02 suivi de deux permis d'aménager modificatif en date du 21 avril 2016 délivré sous le numéro PA6613614P0003M01 et du 7 octobre 2020 délivré sous le numéro PA06613614P0003M02.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître SAEZ notaire à LA SALVETAT SAINT GILLES, le 17 octobre 2022, et est en cours de publication au service de la publicité foncière de PERPIGNAN 1.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour.

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **CENT NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (109 900,00 EUR)**, taxe sur la valeur ajoutée incluse.

Le prix hors taxe s'élève à : QUATRE-VINGT-ONZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS ET TRENTE-TROIS CENTIMES (91 583,33 EUR).

La taxe sur la valeur ajoutée s'élève à : DIX-HUIT MILLE TROIS CENT SEIZE EUROS ET SOIXANTE-SEPT CENTIMES (18 316,67 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Christophe SAEZ

Fait à LA SALVETAT SAINT GILLES

Le 15 mars 2023

